

Le MR Reynders tackle le MR Zenner

Alain Zenner (MR) veut une enquête sur la fraude dans le milieu du foot. Coup de sifflet du ministre Reynders (MR). À quoi sert un commissaire du gouvernement?

Campagne électorale oblige, on n'a pas fini de voir les partenaires de l'arc-en-ciel se lancer des vanes. On épinglera celle-ci parce qu'elle est plus singulière, à voir se défier deux joueurs de la même équipe, MR: le ministre des Finances, Didier Reynders, et *son* commissaire au gouvernement commis à la lutte contre la grande fraude fiscale, Alain Zenner.

Assainir le milieu du foot, tel est devenu le grand dessein de ce dernier. *Je veux rendre le sport aux sportifs et le dégager des magouilles qui, apparemment, y interfèrent*, déclarait Zenner à la *«Dernière Heure»* de vendredi. Ainsi justifiait-il sa demande au comité antifraude d'une enquête globale ciblée sur les clubs de football. Un travail de longue haleine, sans doute, mais à entamer à court terme. Sur les flux financiers dans les clubs, sur les paiements des joueurs, sur ceux des intermédiaires...

Illico ou quasi, on entendait le coup de sifflet du patron. *Aucune initiative nouvelle n'a été prise en ce qui concerne une enquête nationale dans les milieux des clubs de football*, tenait à faire savoir Reynders, via l'agence Belga, sur le coup de 10h. Tout en confirmant son intention de rencontrer les responsables de la Fédération belge de football, comme ce fut le cas avec l'Horeca ou le secteur pétrolier, pour examiner avec eux quels problèmes de nature fiscale peuvent se poser dans l'octroi des licences de clubs professionnels.

Zenner serait-il sorti de son rôle, ou Reynders prendrait-il ombrage de la

moindre descente sur son terrain? Le commissaire a-t-il eu le tort de jeter d'office une image trop négative sur les milieux du ballon rond, ou le ministre a-t-il prêté une oreille très attentive aux récriminations du secteur ou de l'un ou l'autre qui y furent fort influents? Toujours est-il qu'on pouvait imaginer Zenner à la fois surpris et penaud par la réaction de son coreligionnaire. Il se contentait de réagir, vendredi soir: *Je ne veux pas polémiquer. Ce n'est pas une affaire, pas même une tempête dans un verre d'eau. Mais il ne s'agissait pas de procéder à des contrôles fiscaux. Simplement, de demander une enquête*.

La querelle ne manque pas de réinterroger à nouveau sur l'existence et le sens des *«commissaires»* (il y a en a toujours 3... qui peut les citer?) du gouvernement fédéral. Si celui-ci ne peut se soucier de contrôler la gestion fiscale de tel ou tel secteur, à quoi sert-il, décidément? Deuxième observation. Que Zenner ait été maladroit, électoraliste, provoquant ou non, on ne peut douter qu'il y a matière à réflexion financière fiscale dans le football. Songeons simplement, hors contexte polémique ou négatif: 1° aux problèmes liés aux reprises de passif des clubs en difficulté; 2° aux complications liées aux revenus en dents de scie - c'est le cas des footballeurs professionnels; 3° aux figures de distorsion de concurrence entre clubs *«petits»* et *«grands»*.

P.P.